



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SESSION ORDINAIRE
Séance du 05 juillet 2021

**N° 203/07/2021 : MODIFICATION DU CATALOGUE DES TARIFS 2021 DECHETTERIE :
MODIFICATION DES PRIX DE VENTE DES COMPOSTEURS ET SUPPRESSION DU TARIF SUR
LE TRAITEMENT DES PNEUMATIQUES**

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 05 juillet à 18h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis à l'Espace VALOREM 95 Grande Rue Sapiac à Montauban, sur convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 29 juin 2021.

Présents Titulaires : 38

Mesdames, Messieurs, Mathieu ALBERT, Philippe BECADE, Danielle BEDOS, Marie-Claude BERLY, Alain BODERIOU, Nadine BON, Bernard BOUTON, Nadine BOUVET, Hervé CAMINEL, Aline CASTILLO, Nadia CHEKLIT, Axel de LABRIOLLE, Marie-Agnès DETAILLEUR, Thierry DEVILLE, Sandrine DIAZ, Laurent FARRUGIA, Jean-Pierre FOISSAC, Pauline FORESTIE, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Stéphane GONZALEZ, Paul GRAND, Annie GUILLOT, Arnaud HILION, Khalid LAABID, Francis LABRUYERE, Francis MASSIMINO, Gilles MENEGHETTI, Christian MOULIS, Paulette MULLER-DUPONT, Stéphanie OLIVE, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Bernard PECOU, Claudine PEIRONE, Rodolphe PORTOLES, Claude VIGOUROUX, Michel WEILL.

Absents ayant donné pouvoir : 8

Mesdames, Messieurs, Jean-Martial DEJEAN à Bernard BOUTON, Colette ESNAULT à Stéphanie OLIVE, Lucie FOURNEL à Stéphane GONZALEZ, Jacques GAYRAL à Aline CASTILLO, Clarisse HEULLAND à Philippe BECADE, Sandrine LAGARDE à Rodolphe PORTOLES, Véronique LAGARRIGUE à Marie-Claude BERLY, Françoise PIZZINI à Michel WEILL.

Absents Excusés : 2

Messieurs, Michel CORNILLE, Jean-Louis IBRES.

**Madame Marie-Claude BERLY donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,**

Vu la délibération n° 306/12/2020 du 17 décembre 2020 portant approbation du catalogue des tarifs 2021,

Le Grand Montauban Communauté d'Agglomération dispose d'une régie de recettes pour la vente de composteurs et de sacs à déchets verts directement en déchetterie pour les habitants du territoire.

A ce titre, les tarifs de vente des composteurs sont définis chaque année pour l'année suivante. Il n'y avait que 2 modèles de composteurs proposés à la vente par le GMCA, à savoir un modèle bois (815 Litres) vendu 40 € et un modèle plastique (445 Litres) vendu 25 € aux usagers.

A la suite d'un nouveau marché d'achat de composteurs qui vient d'être attribué en Juin 2021 par le GMCA, il a été choisi de commercialiser 4 modèles de composteurs à savoir :

- 1 composteur plastique (445 Litres)
- 1 composteur plastique (830 Litres)
- 1 composteurs bois (404 Litres)
- 1 composteurs bois (810 Litres)

Le groupement de commande piloté par le GMCA avec la Communauté de Communes Terres des Confluences et le SIRTOMAD a permis de faire baisser les coûts unitaire d'achats de tous les modèles de composteurs.

En conséquence, le catalogue des tarifs 2021 relatif aux composteurs (page 14) doit être revu en modifiant les prix pour les 2 modèles déjà commercialisés auparavant et en intégrant 2 nouveaux tarifs dans le catalogue à compter du 1er août 2021.

Ainsi, il est proposé la vente aux usagers, à compter du 1er août 2021, des 4 modèles de composteurs aux tarifs suivants :

TARIF 2021	Tarif usager à partir du 1er aout 2021
Petit plastique (445 L)	20,00 €
Grand Plastique (830 L)	30,00 €
Petit Bois (404L)	25,00 €
Grand Bois (810L)	35,00 €

Il est également proposé de supprimer le tarif 2021 - déchetterie ECOSUD - pour le traitement des pneumatiques (page 14 du catalogue des tarifs). En effet, une filière de reprise gratuite des pneus non jantés a été mise en place sur les 2 déchetteries ZI NORD et ECOSUD depuis la fin d'année 2020. Il n'y a plus d'intérêt de mentionner un tarif de coût de traitement.

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 21 juin 2021,

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

- approuver la modification du catalogue des tarifs 2021 déchetteries, telle que présentée dans la présente délibération.
- modifier la délibération n°306/12/2020 du 17 décembre 2020 portant approbation du catalogue des tarifs 2021 en conséquence.

Après délibération du Conseil Communautaire, la proposition ci-dessus est :

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

12 JUL. 2021

De sa publication et/ou affichage le :

12 JUL. 2021

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 05 juillet 2021

Le Président,
Thierry DEVILLE

